

CERAFLEX

MORTIER-COLLE

PROFIX
SYSTÈMES DE POSE POUR TUILES ET PIERRES



CERAFLEX RENCONTRE OU DÉPASSE LES NORMES DE L'INDUSTRIE*:

CGSB

- CGSB 71-GP-30M, Type 2

ANSI

- ANSI A118.4.
- ANSI A118.11

* Voir le lexique à la fin.



RECOMMANDÉ POUR L'INSTALLATION DE TUILES ALLANT JUSQU'À 20" X 20" HORIZONTALEMENT ET 15" X 15" VERTICALEMENT SANS AUCUN AFFAISSEMENT.

DESCRIPTION

CERAFLEX est un mortier-colle aux polymères en poudre utilisé pour la pose en couche mince de carreaux de céramique, de porcelaine, d'ardoise, de marbre, de granite ou de toute pierre naturelle sur les murs ou les planchers. Ce mortier est recommandé pour la plupart des usages résidentiels, à l'intérieur seulement.

CARACTÉRISTIQUES

- Économique
- Fortifié aux polymères
- Simple à mélanger (ajouter seulement de l'eau)
- Facile d'utilisation

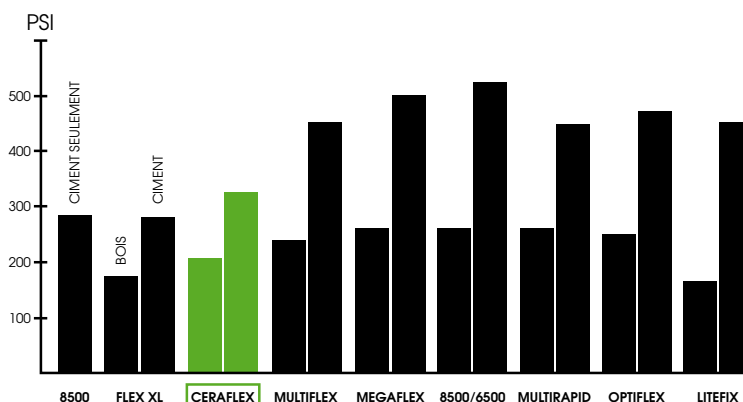
FORMAT

- Offert en sac de 22,7kg (50lbs) – 49 par palette

DONNÉES TECHNIQUES À 22°C

Vie en pot	2 heures
Temps d'ouverture	30 minutes
Prise initiale	24 heures
Prise finale	28 jours
Résistance au cisaillement :	
- Tuile/Contreplaqué	220 psi (28 jours)
- Tuile/Tuile (porcelaine)	355 psi (28 jours)
Niveau de COV	0 g/L
Couleurs	Gris et blanc

TABLEAU COMPARATIF FORCE DE CISAILLEMENT / MORTIERS-COLLES

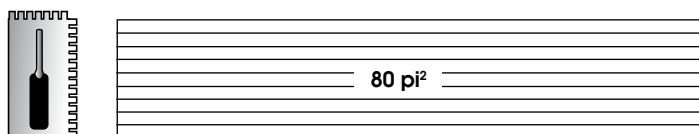


Quel type de truelle dois-je utiliser pour une installation de pierres naturelles ou de céramique? Une installation extérieure nécessite une couverture à 95%, tandis qu'une installation intérieure requiert un minimum de 80%. Étendre du mortier au dos des carreaux aidera à atteindre une plus grande couverture.

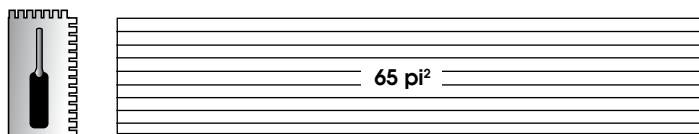
POUR UN SAC DE 22,7 KG :

POUVOIR COUVRANT*

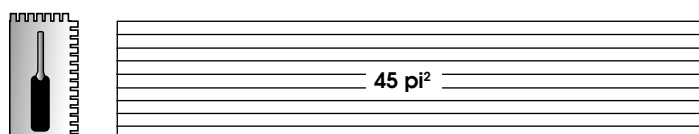
1/4 X 1/4 - Pour les tuiles jusqu'à 4" X 4" (100 mm X 100 mm)



1/4 X 3/8 - Pour les tuiles jusqu'à 16" X 16" (400 mm X 400 mm)



1/2 X 1/2 - Pour les tuiles supérieures à 16" X 16" (400 mm X 400 mm)



* Ces données de consommation sont approximatives. Le pouvoir couvrant est en lien avec la truelle utilisée et l'état du substrat.

VIE DU PRODUIT

12 mois suivant la date de fabrication. Doit être entreposé dans un endroit sec et tempéré.

SURFACES RECOMMANDÉES

Il est toujours recommandé de faire un test sur une petite surface afin de s'assurer de la conformité de celle-ci.

- Ciment complètement sec (28 jours)
- Blocs de béton
- Briques existantes
- Panneaux de gypse (apprêtés au latex seulement)
- Panneaux de ciment
- Contreplaqué grade extérieur (endroit intérieur au sec seulement)
- Planchers en terrazzo*
- Carreaux de céramique non émaillée*
- Planchers de vinyle non coussiné*
- Tuiles de vinyle / amiante*
- Vieille colle noire*

* Voir section « Notes techniques ».

NOTES TECHNIQUES

- Éviter toute circulation pendant au moins 24 heures.
- Joints d'expansion : ne pas couvrir les joints d'expansion avec du mortier.
- Les résidus de colle noire et les carreaux de vinyle doivent idéalement être retirés de la surface et celle-ci doit être nettoyée de tout résidu. Le mortier adhèrera aux résidus de colle noire et aux carreaux de vinyle non coussiné, mais ceux-ci pourraient un jour se décoller. Nous ne pouvons donc pas garantir les résultats.
- Utiliser du mortier blanc lors de l'installation de marbre blanc ou de pierre pâle. Certaines pierres naturelles requièrent des méthodes d'installation particulières, renseignez-vous auprès de votre détaillant.
- Ne pas utiliser dans la piscine.
- Lors d'une installation sur des tuiles existantes, on doit s'assurer que celles-ci sont bien en place et qu'elles ont une bonne porosité. Pour ce faire, il est suggéré de scarifier la surface et d'appliquer un apprêt (PX PRIMER) avant de procéder à la pose. Vous pouvez également utiliser le primer à base d'époxy MEGAPRIME 700.

INSTRUCTIONS

SUPPORT

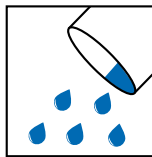
Le support est sans doute l'étape la plus importante pour vous assurer une installation sans tracas à long terme. Référez-vous au bulletin technique « Supports recommandés » sur le site internet. Le support doit être conforme aux règles établies par l'ACTTM et le TCA.

PRÉPARATION DE LA SURFACE



Les surfaces qui recevront le mortier-colle doivent être sèches, solides et exemptes de tout produit (cire, scellant, etc.) qui pourrait nuire à l'adhérence (conformément aux standards de l'industrie tel que stipulé par l'ACTTM et le TCA).

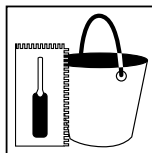
MÉLANGE



Dans un contenant propre, ajouter CERAFLEX à l'eau tout en mélangeant lentement jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance uniforme et crémeuse. Laisser reposer 10 minutes et mélanger à nouveau. Si vous utilisez un mélangeur, assurez-vous de mélanger à basse vitesse de façon à ne pas emprisonner d'air à l'intérieur du mélange. Ne pas rajouter d'eau ou de poudre après le deuxième mélange. Le matériel peut épaissir légèrement durant l'utilisation; le mélanger à nouveau sans ajouter d'eau.

Ratio : Approximativement 4,9 L d'eau pour 22,7 kg de poudre.
Ratio (poudre/eau) : 3 pour 1

APPLICATION



Utiliser une truelle dentelée suffisamment profonde pour assurer un lien complet entre le mortier et l'endos du carreau de céramique (dents profondes de 1/4" X 3/8"). Il est à noter que l'ACTTM suggère l'application de colle sur la surface ainsi que sur le carreau lorsque celui-ci est plus grand ou égal à 12" X 12". Avec le côté plat de la truelle, appliquer en exerçant une pression une mince couche de mortier puis appliquer de nouveau une couche avec le côté dentelé de la truelle. N'étendre que la quantité de mortier que vous pouvez couvrir en 20 minutes. Toutes les truelles doivent être dentelées carrées et non en «V». Déposer le carreau avec une ferme pression tout en exerçant un mouvement de torsion pour assurer un contact parfait du carreau avec le mortier-colle avant qu'un film apparaisse sur le mortier. Battre en place les carreaux immédiatement après leur installation. Faire tout ajustement immédiatement. Assurez-vous de laisser libre de mortier 2/3 de la hauteur du joint afin que le coulis ait suffisamment d'espace pour bien se solidifier.

NETTOYAGE



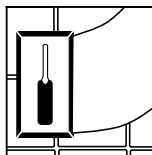
Bien nettoyer les outils avec de l'eau pendant que le produit est frais.

LA CURE



Laisser sécher au moins 24 heures à 22°C avant de tirer les joints. Il est à noter que plus la température est basse et l'humidité élevée, plus le temps de séchage peut être long. On ne doit jamais essayer d'accélérer le temps de séchage. Une circulation légère est permise après 24 heures, mais seulement pour tirer les joints. Un minimum de 48 heures est nécessaire avant de replacer les meubles ou appareils. 7 jours sont nécessaires afin de permettre une circulation lourde. Le durcissement complet se fera en 28 jours.

ENTRETIEN



Aucun entretien particulier n'est nécessaire étant donné la nature du produit.

Pour jointoyer, utiliser le coulis sans sable POLY 600, le coulis avec sable POLY 500 ou le coulis à l'époxy POLY 800 PRECISION lorsqu'une résistance aux taches est nécessaire.

RESTRICTIONS

- Doit être utilisé à l'intérieur seulement.
- La température doit minimalement se maintenir à 10°C pendant 28 jours afin que le ciment puisse atteindre sa cure finale et complète, et par conséquent, toute sa force.
- Ne pas utiliser sur des panneaux d'aggloméré, de masonite, de lauan, d'amiante ou des matériaux semblables ou instables. Ne pas utiliser sur du bois franc ni sur du métal.

GARANTIE

Le produit est garanti pour une période de 3 ans pour une installation à l'intérieur. Dans ce cas, la garantie peut être bonifiée à 5 ans si vous respectez certaines conditions. Voir la section « Garantie » sur le site internet pour tous les détails.

LEED



Leadership in Energy & Environmental Design (LEED) est un système d'évaluation pour bâtiment écologique qui conçoit, exploite, compare et certifie les bâtiments durables partout sur la planète. Le Conseil du bâtiment durable du Canada certifie le projet en fonction du total de points obtenus après des vérifications et un examen de la documentation soumise par l'équipe de conception et de construction.

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS :

Crédit QElc3.2 option 3 - Qualité de l'air intérieur

Crédit QElc4.1 - Matériaux à faible émission

Crédit QElc4.3 - Matériaux à faible émission - Système de revêtement de sol

MATÉRIAUX ET RESSOURCES :

Crédit MRc5.1 - 10% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Crédit MRc5.2 - 20% de matériaux d'extraction et de fabrication régionale

Crédit MRc4.1 - 7.5 % Contenu recyclé

Crédit MRc4.2 - 15 % Contenu recyclé

Référez-vous au site internet de PROFIX pour les lettres de certification.

PRÉCAUTIONS



Ce produit contient du ciment et de la silice, ce qui peut irriter la peau et les yeux. Éviter les contacts prolongés avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche signalétique sur le site internet pour les procédures de manipulation sécuritaires.

SUPPORT TECHNIQUE

Pour toutes questions, veuillez contacter notre service à la clientèle PROFIX au numéro sans frais : 1-800-463-6850 ou info@profixsystems.com.

PROFIX est une marque enregistrée.

LA MARGNA INC.

412, Saint-Sacrement, Québec (Québec) G1N 3Y3 CANADA

T (418) 688-8286

F (418) 688-2070

www.profixsystems.com

LEXIQUE

VIE EN POT

Limite de temps pendant lequel le produit peut rester dans la chaudière et demeurer utilisable. Après ce temps, le produit sera beaucoup plus difficile à utiliser et commencera à sécher, rendant le travail et le produit beaucoup moins efficaces.

TEMPS D'OUVERTURE

Limite de temps dont vous disposez pour installer vos tuiles une fois le mortier appliqué au substrat. Après ce délai, un film apparaîtra sur la surface du mortier et réduira progressivement la prise, donc la force du mortier. Il est déconseillé d'installer des tuiles sur du mortier étendu depuis plus longtemps que la limite indiquée.

PRISE INITIALE

Temps minimum à respecter avant de permettre une circulation légère (ex. : le poids d'une personne). Avant le temps indiqué, il faut éviter toute circulation.

PRISE FINALE

Prise finale du produit.

RÉSISTANCE AU CISAILEMENT

Force du mortier indiquée en psi.

DRAFT ISO 13007 (À VENIR)

ISO 13007 est essentiellement une combinaison de standards européens, britanniques et américains pour les adhésifs à céramique.

LES SYMBOLES D'ADHÉSION

C Désigne un adhésif cimentaire contenant du ciment, des agrégats et des additifs organiques. L'adhésif a besoin d'être mélangé à de l'eau ou à un liquide pré-mélangé avant d'être utilisé.

D Désigne un adhésif pré-dispersé. En d'autres termes, il s'agit d'un adhésif prémélangé, prêt à être utilisé, fabriqué avec un polymère à base d'eau, des additifs organiques et des fillers minéraux.

R Désigne un adhésif réagissant avec une résine synthétique, des additifs organiques ainsi que des fillers minéraux.

LES SYMBOLES DE PERFORMANCE

1

L'adhésif rencontre les niveaux de test minimums qui sont obligatoires pour ce type d'adhésif.

2

L'adhésif rencontre les niveaux de test minimums (en 1) et d'autres tests applicables d'un niveau supérieur.

F

L'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise rapide.

T

L'adhésif rencontre les critères pour un mortier sans glissement.

E

L'adhésif rencontre les critères pour un mortier à prise initiale allongée.

ANSI

Mortier à couche mince (ANSI A118.1-1999) : Un mélange de ciment Portland, de sable et d'un agent de rétention d'eau qui est utilisé pour coller des carreaux sur du béton sec de 28 jours, de la maçonnerie, du ciment ou d'autres surfaces qui sont solides et propres.

Mortier de ciment Portland renforcé aux polymères (ANSI A118.4-1999) : Un mélange unique incorporant une poudre latex redispersible dans un sac, généralement connue sous l'appellation « mortier modifié aux polymères ». Recommandé pour usage modéré, léger et résidentiel. Des mortiers ayant une grande teneur en polymères peuvent être utilisés pour un niveau de trafic plus élevé.

Mortier de ciment Portland renforcé aux polymères pour usage sur le contreplaqué (ANSI A118.11-2000) : Mortier modifié en poudre fabriqué à partir de ciment Portland dans lequel des polymères ont été incorporés sous forme de poudre ou de latex pour l'adhésion de tuiles sur du contreplaqué de grade extérieur, dans des endroits intérieurs et secs seulement. Lorsqu'un latex liquide doit être ajouté, il remplace l'eau généralement utilisée. Suivre les recommandations du fabricant.

CGSB

Rencontre ou dépasse les normes ONGC 71-GP-30M type 2 du « Canadian General Standards Board ».

RESPONSABILITÉ

Avant d'employer lesdits produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités de quelque nature que ce soit à cet égard. Par conséquent, nous déclinons toute responsabilité envers quiconque pour tout dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de nos produits de façon non conforme aux modes d'emploi spécifiés par La Margna inc. • 1 avril 2010